|  |  |
| --- | --- |
| **logo mshs def - fond transparent.png** | **Appel à propositions n° 2**  **Axes de recherche** |

Les demandes de salles sont à envoyer par messagerie électronique à Mme Françoise Beytet ([beytet@unice.fr](mailto:beytet@unice.fr)) en précisant :

* la ou les salles demandées ;
* les dates et horaires (début et fin) ;
* l'objet de la demande ;
* le nombre de personnes concernées ;
* le nom du responsable ;
* le matériel nécessaire (cf. matériel disponible).

Un message de confirmation sera alors envoyé par Mme Beytet.

Si la demande concerne d'autres motifs que ceux mentionnés dans les principes énoncés précédemment ou provient d'une personne ne faisant pas partie de la MSHS Sud-Est, elle sera d'abord examinée par la direction.

En vue de compléter leur programmation scientifique pour la fin de l’année 2021, les cinq Axes de recherche de la MSHS Sud-Est vous invitent à soumettre vos propositions **avant le 20 septembre 2021**.

Cet appel vise à développer et au besoin de financer les projets interdisciplinaires de la MSHS Sud-Est. Les réponses peuvent concerner la continuation d’actions en cours ou le soutien à des projets émergents, notamment en lien avec les structures partenaires de la MSHS Sud-Est (Académies de l’IDEX, EUR, Instituts, etc.). Seules les dépenses de fonctionnement sont éligibles ; ces dépenses devront être réalisées avant le 31 décembre 2021.

Dotation de l’appel à proposition : 4000 €.

**Principes de fonctionnement**

* **Les Axes sont le lieu exclusif des activités de recherche de la MSHS Sud-Est**

Ils répondent à la mission des MSH de jouer "un rôle central dans l’évolution du secteur SHS des sites et dans le développement de la pluri et de l’interdisciplinarité" (Charte des MSH)

* **Quelle est leur valeur ajoutée ?**
* Les recherches des Axes sont celles qui ne pourraient pas se faire dans un seul laboratoire
* Les axes favorisent les recherches interdisciplinaires et inter-laboratoires
* Le axes sont un lieu de discussion, de brainstorming (ex : séminaires internes)
* **Pour qui ?**
* Les Axes sont ouverts à tous les chercheurs et doctorants des laboratoires de la MSHS Sud-Est
* Les projets interdisciplinaires peuvent associer, en plus des membres de la MSHS Sud-Est, d’autres partenaires de l'Université Côte d'Azur ou d'ailleurs
* **Comment participer ?**
* En assistant aux manifestations et réunions des Axes. Vous pouvez vous abonner à la liste de diffusion de la MSHS en écrivant à : [Sylvie.Grenard@univ-cotedazur.fr](mailto:Sylvie.Grenard@univ-cotedazur.fr)
* En sollicitant des collaborations avec d’autres disciplines, en venant par exemple présenter vos travaux dans un Axe
* En proposant un projet contenant ou recherchant une collaboration interdisciplinaire
* Le principe est celui de l' « engagement intellectuel avant financement »
* **Sur quelles thématiques ?**
* Les thématiques des Axes sont définies dans le contrat quinquennal de la MSHS Sud-Est (cf. résumés ci-dessous)
* Une attention particulière est portée à l'évolution des thématiques (et à l'émergence de nouvelles) en lien avec les forces vives des laboratoires de la MSHS Sud-Est et les autres structures d'UCA, dont l'Académie 5 de l'IDEX, mais aussi les EUR, Instituts, autres Académies, etc.
* **Calendrier**
* Les Axes s'efforcent d'étaler leurs activités sur l'ensemble de l'année civile
* Une programmation est établie en début d'année, afin d'utiliser une première partie du budget (6 000 € par axe).
* Un financement complémentaire est disponible pour la fin de l’année (septembre-décembre)
* **Budget et gouvernance**
* Le budget des Axes est décidé en début d’exercice (environ 8 000 € par an et par axe)
* Les Axes sont autonomes pour gérer leur budget. Les subventions accordées ne sont pas versées aux laboratoires ; elles sont gérées par le service financier de la MSHS Sud-Est
* Les Axes peuvent répondre au nom de la MSHS Sud-Est aux appels à projets CSI, IDEX, Région, ANR, Réseau national des MSH, etc., afin de disposer de ressources propres plus importantes
* Les décisions, collégiales, sont prises par leresponsable et le comité d’Axe (qui représente les forces vives de l'Axe et peut évoluer dans le temps)

**Procédure et contacts**

Les personnes souhaitant participer aux activités de recherche ou simplement manifester leur intérêt peuvent contacter les responsables des Axes, dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous, en mettant en copie l'équipe recherche de la MSHS Sud-Est à l'adresse [mshs.recherche@univ-cotedazur.fr](file:///C:\Users\briquet\Documents\MSHS\Administration%20-%20Services\Guide%20des%20services\mshs.recherche@univ-cotedazur.fr)

Cette équipe est composée de Jean-Charles Briquet-Laugier (secrétaire général), Sylvie Grenard (communication), Valérie Dall’O (assistante aux projets de recherche) et Fatima Neffati (gestionnaire). Elle est chargée d'assister les Axes de recherche dans la préparation, le montage puis le suivi des projets. Elle est également à la disposition des membres de la MSHS Sud-Est pour répondre à toute demande de renseignements complémentaires.

**Présentation des axes de recherche 2018-2022**

**Axe 1 - Sciences Cognitives et Computation (CoCoSci)**

Responsable : Fabien Mathy

(Fabien.Mathy@univ-cotedazur.fr)

Les thématiques principales de l'Axe 1 Sciences Cognitives et Computation reflètent ce qui réfère à l'organisation des connaissances : l'apprentissage, l’attention, les processus de décision, le raisonnement, les capacités individuelles, et les caractéristiques du langage humain. Ces fonctions cognitives (ou d'autres) sont étudiées en lien avec l’environnement des individus et leur fonctionnement émotionnel. L’axe privilégie l’approche quantitative (données de terrain, approche expérimentale, modélisation) et vise des liens quand cela est possible avec l’intelligence artificielle et l'industrie.

**Axe 2 - Technologies numériques, communautés et usages**

Responsables : Lise Arena (Lise.Arena@univ-cotedazur.fr) et

Gérald Gaglio (Gerald.Gaglio@univ-cotedazur.fr)

Le programme de recherche de l’axe 2 consiste à rendre explicites certaines caractéristiques dominantes des relations entre technologies numériques, artefacts physiques et formation des collectifs en suscitant des collaborations entre sciences sociales et sciences de l’ingénieur. L’esprit est de faire émerger des recherches communes pouvant enrichir notre compréhension des transformations induites par la numérisation de la société (transformation des collectifs, évolution de la morphologie des réseaux et nouveaux rapports entre production et consommation).

**Axe 3 - Mondialisations, circulations, altérités**

Responsable : Valérie Pietri

(Valerie.Pietri@univ-cotedazur.fr)

Cet axe interroge les phénomènes de mobilité, d’altérisation des personnes et des groupes, de circulation des normes culturelles, des pratiques et des idées dans le cadre des processus de mondialisation. La compréhension de ces phénomènes constitue un enjeu majeur pour les SHS et nécessite le développement de recherches interdisciplinaires capables de mettre en commun des approches épistémologiques et méthodologiques distinctes et complémentaires.

**Axe 4 - Territoires : construction, usages, pouvoirs**

Responsable : Agnès JeanJean

(Agnes.JeanJean@univ-cotedazur.fr)

L’Axe 4 s’intéresse aux processus à l’œuvre dans la construction et l’évolution des territoires. Ces derniers sont considérés dans leur dimension matérielle, en tant que résultats de l’action concrète des sociétés sur une portion d’espace dont elles tirent leurs moyens d’existence, mais également dans leur dimension immatérielle, symbolique ou idéelle, qui rend compte de la manière dont les sociétés appréhendent leur environnement (au sens large). Les recherches sont donc fortement interdisciplinaires et se développent dans une approche aussi bien rétrospective que prospective, depuis l’Antiquité jusqu’aux évolutions contemporaines et futures des systèmes territoriaux, en interaction forte avec les acteurs des territoires (associations, collectivités, parcs…).

**Axe 5 - Histoire des idées, des sciences et des pratiques**

Responsable : Eric Picholle

(Eric.Picholle@univ-cotedazur.fr)

L’axe 5 encourage et développe les recherches inter- et transdisciplinaires en articulation avec l’histoire des idées, l’histoire des sciences et l’histoire des pratiques, en valorisant les points d’intersection entre plusieurs disciplines - l’histoire des idées se distinguant par exemple de l’histoire de la philosophie ou de l’histoire conceptuelle par un intérêt pour les « idées », distinctes des « concepts » par leur ancrage dans une historicité et dans des corpus et pratiques disciplinaires variés.

**Formulaire de réponse à renvoyer à** [**mshs.recherche@univ-cotedazur.fr**](mailto:mshs.recherche@univ-cotedazur.fr)

|  |  |
| --- | --- |
| **logo mshs def - fond transparent.png** | **Appel à propositions**  **Axes de recherche** |

Les demandes de salles sont à envoyer par messagerie électronique à Mme Françoise Beytet ([beytet@unice.fr](mailto:beytet@unice.fr)) en précisant :

* la ou les salles demandées ;
* les dates et horaires (début et fin) ;
* l'objet de la demande ;
* le nombre de personnes concernées ;
* le nom du responsable ;
* le matériel nécessaire (cf. matériel disponible).

Un message de confirmation sera alors envoyé par Mme Beytet.

Si la demande concerne d'autres motifs que ceux mentionnés dans les principes énoncés précédemment ou provient d'une personne ne faisant pas partie de la MSHS Sud-Est, elle sera d'abord examinée par la direction.

**avant le 20 septembre 2021**

Nom, Prénom :

Laboratoire :

E-mail :

Axe concerné (supprimer les mentions inutiles) : 1 - 2 - 3 - 4 - 5

Titre de la proposition :

Type (ex : présentation de vos travaux, projet exploratoire, séminaire, colloque, journée d’études, etc.) :

Dates ou période envisagées :

Laboratoires partenaires (ou disciplines sollicitées) :

Résumé de la proposition :

**Demande de financement éventuelle**

Montant demandé à l’axe :  
Rappel : cet appel est doté de 4000 € HT pour l’ensemble des axes (action à réaliser avant décembre 2021). Les demandes de financement doivent donc être adaptées à ce budget. Seules les dépenses de fonctionnement sont éligibles.

Budget synthétique (en € HT) :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Recettes  (indiquer : sollicitées ou acquises) | Montant | Dépenses | Montant |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| Total : |  | Total : |  |

Annexes : documents utiles (texte du projet, programme, etc.)